

Schéma directeur des circulations douces

pour le compte de la **Communauté de communes de la vallée du Garon (69)**

- Approche réglementaire sur les aménagements cyclables,
- Recensement et expertise des itinéraires cyclables existants,
- Etude de pôles : recensement et hiérarchisation,
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Analyse des opportunités et besoins en matière de liaisons cyclables,
- Proposition de scénarii pour le schéma directeur communautaire,
- Détermination des tracés et aménagements à mettre en œuvre,
- Evaluation des coûts et phasage du programme.
- Définition d'un programme d'actions d'accompagnement : stationnement, communication...

Montant de la mission : **30.150 € H.T.**

Aux portes de l'agglomération lyonnaise, la communauté de communes de la vallée du Garon a vu sa population grandir rapidement et son urbanisation se développer. De nouveaux quartiers, de nouveaux équipements, de nouvelles voies de desserte... de nouveaux besoins ont émergés. La collectivité a souhaité réfléchir aux actions et aménagements à mettre en œuvre pour optimiser les conditions de déplacement en modes doux sur son territoire, pour mieux accompagner cette mutation en cohérence avec les valeurs qui sont les siennes.

Les grands axes d'intervention proposés :

- Pacifier les centres bourg
- Relier les principaux quartiers aux centres bourg
- Sécuriser l'accès à des pôles excentrés, c'est-à-dire situés en marge de la zone agglomérée : complexe sportifs, zones industrielles, centre aquatique, pôle de loisirs, gare SNCF...)
- Sécuriser des traversées, entrées ou sorties de village
- Améliorer les aménagements existants
- Créer des liaisons intercommunales
- Développer un axe doux loisirs le long du Garon

Programme global : 6.500.000 € H.T.
(phasé en 5 tranches opérationnelles de 0,8 à 2,2 M€)



Piste cyclable bidirectionnelle

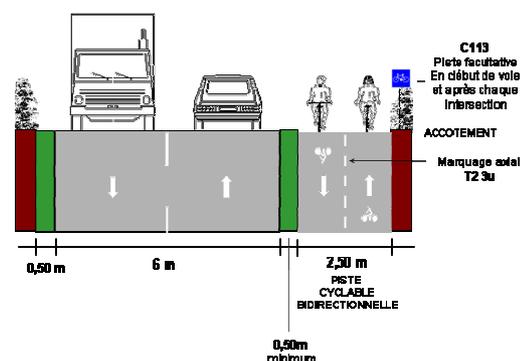


Schéma directeur des circulations douces

pour le compte de la Communauté de communes de Montrevel en Bresse (01)

- Approche réglementaire sur les aménagements cyclables,
- Recensement des besoins en liaisons cyclables
- Recensement et expertise des itinéraires cyclables et aménagements existants,
- Concertation à l'échelle de chaque commune
- Etude de pôles : recensement et hiérarchisation,
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Proposition de scénarii pour le schéma directeur communautaire (minimaliste & volontariste)
- Schématisation du maillage projeté
- Définition des principes d'aménagement
- Expertise de terrains (relevés)
- Détermination des tracés et aménagements
- Evaluation des coûts et phasage du programme.

Montant de la mission : **27.000 € H.T.**

Au cœur de la Bresse, Montrevel-en-Bresse est un pôle structurant tant pour les résidents (commerces, services, équipements...) que pour les touristes (base de loisirs avec activités nautiques, camping international et nombreuses activités...). Le territoire est situé aux portes de Bourg-en-Bresse, pôle d'emploi majeur. Cette situation génère d'importants déplacements. Profitant de l'effet mobilisateur du projet de Voie Verte reliant Bourg à Montrevel, l'intercommunalité a souhaité aller plus loin et mettre en place les conditions d'un développement plus large des déplacements doux (surtout cyclables) irriguant le territoire.

Les grands axes d'intervention proposés :

18 itinéraires d'intérêt communautaires ont été retenus, après une analyse comparative multicritères. Ils ont ensuite été classés et hiérarchisés selon les entrées suivantes :

Scénario 1 :

Sécuriser les accès à la Voie Verte depuis les bourgs
Sécuriser les liaisons vers les plateformes multimodales

Scénario 2 : scénario 1 +

Sécuriser la desserte des équipements communautaires
(à commencer par la base de loisirs « Plaine Tonique »)

Scénario 3 : scénario 2 +

Relier les bourgs centre aux villages satellites

Programme global : 1.800.000 à 3.500.000 € H.T.
selon le niveau d'ambition retenu



**LA PLAINE
TONIQUE**

Communauté de
Communes de
Montrevel-en-Bresse

**Schéma intercommunal des
modes de déplacements doux**

PLAN D' ACTIONS

NOVEMBRE 2016

ALKHOS ETUDE
CONSEIL
INGÉNIERIE
DONNONS DU SENS A VOS PROJETS

Schéma directeur cyclable du Grand Chalon

pour le compte de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne (Chalon/S. – 71)

- Approche réglementaire sur les aménagements cyclables,
- Recensement et expertise des itinéraires cyclables existants,
- Etude de pôles : recensement et hiérarchisation,
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Analyse des opportunités et besoins en matière de liaisons cyclables,
- Proposition de scénarii pour le schéma directeur communautaire,
- Détermination des tracés et aménagements à mettre en œuvre,
- Evaluation des coûts et phasage du programme.
- Définition d'un programme d'actions d'accompagnement : stationnement, communication...

Montant de la mission : **79.000 € H.T.**

La communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne se situe au carrefour d'axes cyclables structurants de type Véloroute et Voies Vertes. Elle a souhaité définir sur son territoire un réseau d'itinéraires d'intérêt communautaires propres à mailler les itinéraires à vocation de loisirs et améliorer/développer les itinéraires à vocation utilitaire, jusqu'à limités à la ville centre de Chalon-sur-Saône. L'objectif était de répondre ainsi aux demandes des pratiquants de plus en plus nombreux et d'offrir une alternative aux déplacements motorisés pour étendre la pratique (notamment utilitaire) au sein de la population.

Le scénario :

- Créer des liaisons en site propre entre les différents axes structurants existants,
- Créer des liaisons sécurisées et directes entre la ville centre et les communes de première couronne,
- Créer sur le reste du territoire des liaisons entre les pôles majeurs et villages « dépendants »,
- Créer des échappées cyclotouristiques,
- Créer des liaisons d'accès aux axes structurants depuis les centres bourgs.

Programme global : 13.500.000 € H.T.



Création de la Voie Verte du Beaujolais

pour le compte de **la Conseil Général du Rhône (Lyon – 69)**

- Diagnostic territorial : offre touristique, équipement, services,
- Mobilisation des acteurs locaux (collectivités, acteurs touristiques, riverains...)
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Diagnostic de l'emprise de l'ancienne voie ferrée et de ses abords : état, foncier...
- Définition d'un programme d'aménagement et de signalisation,
- Définition d'un réseau de boucles cyclo connectées à la Voie Verte,
- Evaluation des coûts et phasage du programme.
- Définition d'un programme d'actions d'accompagnement : animation, entretien...

Montant de la mission : **21.000 € H.T.**



2002 – Assistance à la mise en œuvre de la Voie Verte du Beaujolais (volet paysager)

pour le compte de **la Conseil Général du Rhône (Lyon – 69)**

- Définition du programme d'aménagement paysager (APS, APD...),
- Assistance au maître d'ouvrage dans les réunions techniques,
- Assistance au maître d'ouvrage dans le suivi des travaux,

Montant de la mission : **45.000 € H.T.**

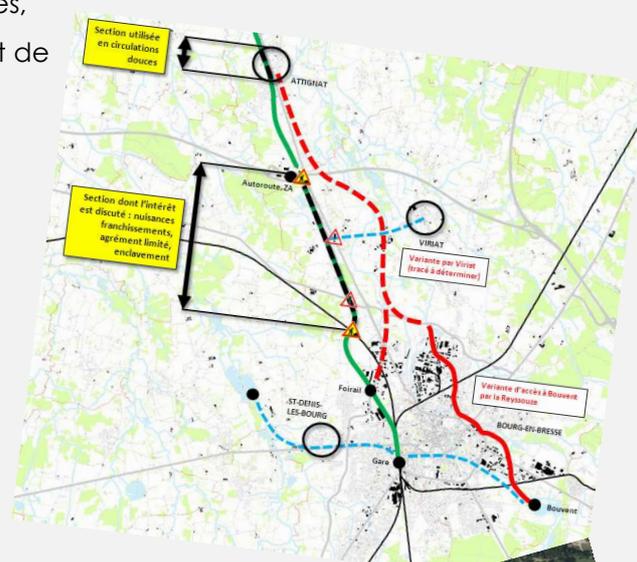
La Voie Verte du Beaujolais est aujourd'hui une des composantes majeures de l'offre touristique en Beaujolais. C'est un itinéraire de loisirs et utilitaire enregistrant une très forte fréquentation, tant par la population locale, que par les touristes en séjours ou excursionnistes.



Faisabilité de la Voie Verte de Bresse de Montrevel-en-Bresse à Bourg-en-Bresse

pour le compte de **Cap3B, Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse, Bourg-en-Bresse Agglo. (01)**

- Diagnostic territorial : offre touristique, équipement, services,
- Mobilisation des acteurs locaux (collectivités, acteurs touristiques, riverains...)
- Enquête d'opportunité auprès de la population locale (résidents, entreprises, associations...)
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Diagnostic de l'emprise de l'ancienne voie ferrée et de ses abords : état, foncier...
- Recherche de tracés dans la traversée de l'agglomération de Bourg-en-Bresse (variantes)
- Définition d'un programme d'aménagement,
- Evaluation des coûts, phasage du programme, répartition des maîtrises d'ouvrage,
- Evaluation des retombées économiques attendues
- Définition d'un programme d'actions d'accompagnement : charte d'accueil...

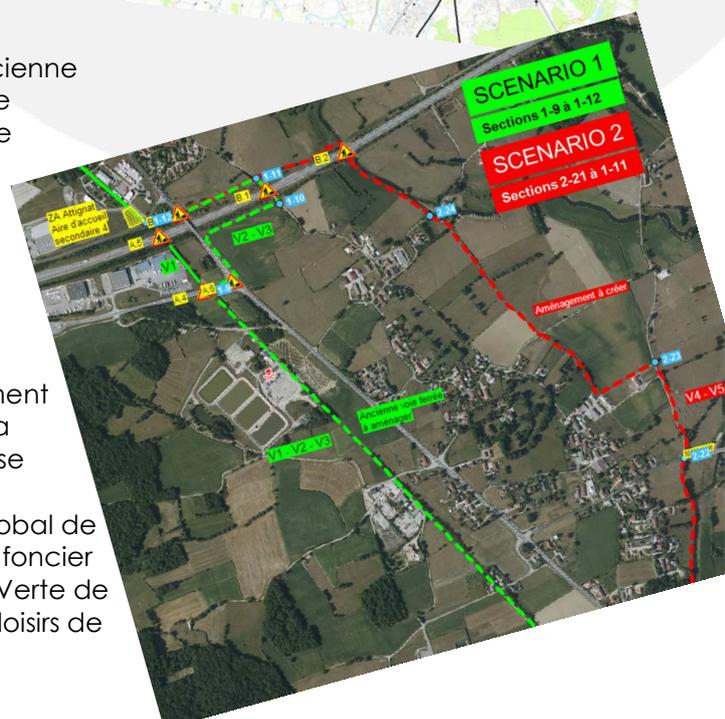


Montant de la mission : **38.000 € H.T.**

Devant l'opportunité de récupérer le foncier d'une ancienne voie ferrée, les collectivités du Bassin de Bourg-en-Bresse souhaitent mesurer la pertinence et la faisabilité d'une Voie Verte avec plusieurs objectifs initiaux :

- Offrir des solutions nouvelles en modes doux pour les déplacements utilitaires vers et depuis Bourg-en-Bresse,
- Proposer une nouvelle offre de loisirs à la population locale,
- Se doter d'un nouveau vecteur de développement touristique reliant l'agglomération principale à la base nautique et de loisirs de Montrevel-en-Bresse

Les collectivités se sont engagées sur un programme global de 7.000.000 € HT (aménagement, équipement, ouvrages, foncier et maîtrise d'œuvre) pour l'aménagement d'une Voie Verte de 30 km reliant la base de loisirs de Bouvent à la base de loisirs de la Plaine Tonique



Etude de faisabilité de la véloroute Nantes Budapest (Eurovéloroute 6 - tronçon Nevers – Chalon/S.)

pour le compte de l'**Etablissement Public Loire (Orléans – 45)**

- Diagnostic territorial : offre touristique, équipement, services,
- Mobilisation des acteurs locaux (collectivités, acteurs touristiques, riverains...)
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Recherche de tracé : état, foncier, qualité paysagère, contraintes environnementales...
- Définition d'un programme d'aménagement,
- Elaboration d'un guide des recommandations techniques à l'attention des futurs maîtres d'ouvrage,
- Evaluation des coûts, phasage du programme, répartition des maîtrises d'ouvrage,
- Evaluation des retombées économiques attendues
- Définition d'un programme d'actions d'accompagnement : charte d'accueil...

Montant de la mission : **58.000 € H.T.**

L'étude couvrait 250 km de linéaire à créer répartis sur 3 départements et deux régions.

Elle avait pour objectif de fournir aux départements concernés les éléments de programmation nécessaires à la réalisation du maillon manquant de la véloroute Nantes Budapest, entre Nevers et Chalon-sur-Saône.

Le tracé préconisé et validé a permis de définir des tronçons homogènes s'appuyant sur des sites touristiques, des attraits paysagers, mais surtout des villes étapes afin d'optimiser l'impact du projet et de valoriser des ressources économiques des territoires traversés. Dix pôles touristiques (hébergement, restauration, information, visites, services...) ont ainsi été identifiés.

L'étude a permis à chaque département d'inscrire dans son schéma départemental la réalisation de la véloroute, à partir des tracés et aménagements préconisés, et sur la base des coûts estimatifs présentés.

Programme global : 11.631.000 € H.T.



Création des boucles cyclotouristiques du Pays de Bièvre Valloire

pour le compte de le **Pays Bièvre Valloire (Viriville – 38)**

- Diagnostic territorial : réseau routier, offre touristique, équipement, services,
- Mobilisation des acteurs locaux (collectivités, acteurs touristiques)
- Recherche de tracé : sécurité, difficulté, attrait,
- Proposition de tracés pour les boucles cyclotouristiques,
- Analyse technique des itinéraires retenus,
- Descriptif et cartographie des boucles
- Préconisations pour le jalonnement, les équipements et services associés,
- Définition des implications techniques et financières,
- Phasage du programme, répartition des maîtrises d'ouvrage,

Montant de la mission : **19.592 € H.T.**

De nombreuses autres études de même type ont été menées pour différents maîtres d'ouvrage :

- Boucles cyclotouristiques du Pays de Rennes,
- Boucles cyclotouristiques du Pays Chinonais,
- Boucles cyclotouristiques de la Grande Sologne.
- Boucles cyclotouristiques du Haut-Beaujolais,
- Boucles cyclotouristiques de du Pays Lyonnais,
- Boucles cyclotouristiques du Pays Dolois,



ainsi qu' autour des projets de véloroutes ou Voies Vertes sur lesquels nous avons travaillé.



actus du Pays

Boucles de cyclotourisme

(Re)découvrez notre Pays de Bièvre-Valloire à vélo ! 6 boucles et des liaisons, de la balade familiale à la randonnée plus sportive, ont été aménagées par le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire et le Conseil général, et 2 supplémentaires seront prêtes avant l'été. Vous trouverez au départ : parking, panneau d'information et supports pour attacher vos vélos puis une signalétique directionnelle sur les parcours. De quoi profiter de votre balade en toute sérénité...

Infos pratiques et tracés à venir sur www.bievre-valloire.fr



Schéma départemental des Véloroutes et Voies Vertes de l'Eure

pour le compte de le **Conseil Général de l'Eure (Evreux – 27)**

- Diagnostic territorial : réseau routier, offre touristique,
- Diagnostic du réseau Véloroute existant,
- Proposition d'un maillage structurant de Véloroute et Voies Vertes,
- Définition des tracés
- Approche des aménagements nécessaires,
- Evaluation des coûts estimatifs,
- Priorisation et phasage du schéma,
- Réalisation d'un document de communication de présentation du schéma

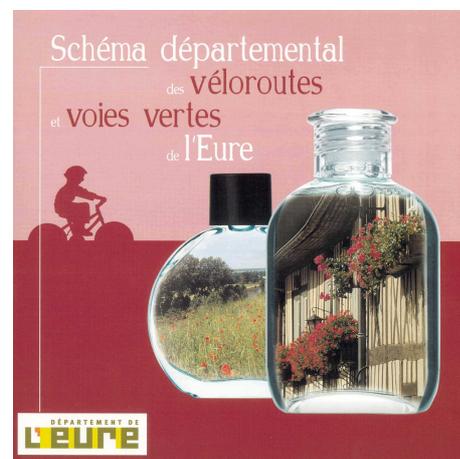
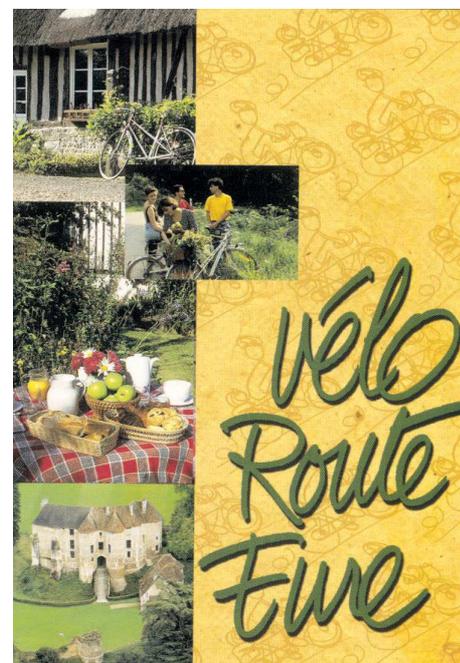
Montant de la mission : **40.149 € H.T.**

Le 4^{ème} schéma départemental de développement touristique 2002 – 2006 visait à faire de l'Eure une destination touristique de proximité, identifiée et forte. La constitution d'un réseau véloroutes et voies vertes était une des opportunités touristiques majeures du département de l'Eure. Le schéma départemental des véloroutes et voies vertes, adopté décembre 2002, est un outil opérationnel qui fixe 2 grands objectifs de politique générale :

- Offrir prioritairement des itinéraires en sites propres ciblant des usagers vélo, roller et personnes à mobilité réduite, pour une clientèle excursionniste et de court séjour.
- Créer le long des vallées des liaisons de type véloroutes reliant les itinéraires en site propre entre eux, de façon à constituer un réseau cohérent.

421 kilomètres de Véloroutes et Voies Vertes ont ainsi été programmés, dont 158 km en site propre, pour un montant global estimatif de 15.000.000 € H.T.

Les premiers axes ont été réalisés depuis et accueillent de nombreux usagers.



Etude de faisabilité pour des chemins de contes

pour le compte de la **Communauté de Communes Jura Sud (39)**

- Analyse du territoire
- Détermination des sites et cheminements possibles,
- Analyses de sites et identification des supports de l'imaginaire,
- Définition des thématiques et des parcours
- Approche des aménagements nécessaires,
- Cadrage et programmation,

Montant de la mission : **23.856 € H.T.**

(l'étude de faisabilité a été suivie d'un travail de scénaristes et artistes plasticiens)

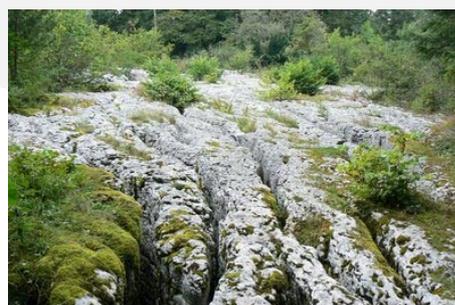
La Communauté de Communes Jura – sud, Pays de l'enfant » a développé des outils et une stratégie autour de la thématique « enfant » : site internet, signalisation, animation, ... Hormis le musée du jouet, son offre touristique ciblant la clientèle famille/enfants est principalement centrée un programme événementiel fort.

Afin de compléter cette offre, la Communauté de Communes a souhaité proposer **des activités permanentes sur l'ensemble de son territoire**. Le concept de chemins des contes devait valoriser les potentialités naturel, culturel et artistique du secteur afin de placer les futurs promeneurs dans un univers imaginaire.

Sept Contes en balades ont été aménagés en 2007 sur sept sites différents : les lutins enrhumés, Arthur dans les nuages, les lézards savants, le parfum d'Estrela, la Sirène égarée, le lac envolé, la sorcière attendrie.

Les aménagements et équipements proposés permettent une découverte tantôt contemplative, tantôt active au travers de jeux et/ou énigmes à résoudre. Des indices ludiques, interactifs, artistiques sont parsemés sur chacun des itinéraires afin d'interpeller le visiteur et lui donner quelques clés de compréhension du conte. Ce dernier est délivré à la fin de la visite et permet au visiteur de faire le lien avec les éléments et les médias rencontrés au cours de sa balade.

Parallèlement à ces aménagements, un livre de contes pour enfants a été publié. Celui-ci permet de présenter l'ensemble des sept histoires, pour préparer sa visite ou la revivre à la maison.



Définition de la politique vélo du Pays Epinal Cœur des Vosges

pour le compte du **Syndicat Mixte du Pays Epinal Cœur des Vosges (88)**

- Diagnostic de l'offre cyclable,
- Concertation des acteurs locaux du tourisme et du vélo,
- Définition des enjeux stratégiques pour le Pays,
- Définition d'un programme d'actions « Vélo »,
- Cadrage et programmation,
- Restitution du programme aux assises du tourisme,

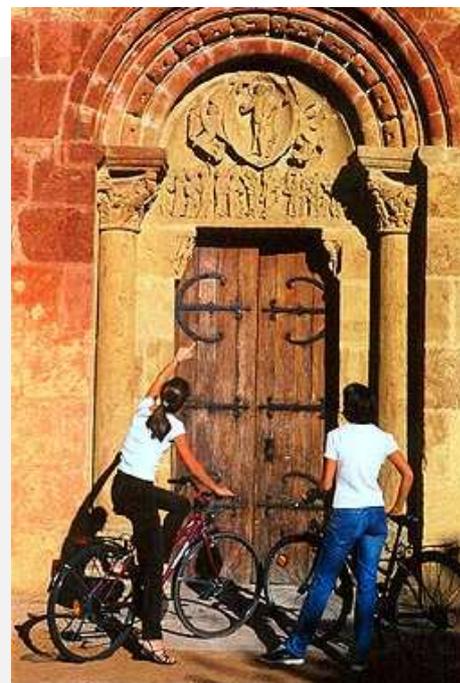
Montant de la mission : **15.000 € H.T.**

Le Pays Epinal Cœur des Vosges s'est engagé en 2007 dans la définition de son schéma de développement touristique. Celui-ci avait pour objectif de doter le Pays d'un document d'orientation stratégique sur son avenir touristique. Deux volets principaux étaient identifiés : un volet culturel au travers d'une labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » et un volet cyclable au travers la définition d'une politique à l'échelle du Pays.

Le volet cyclable avait clairement pour objectif de faire du Pays Epinal Cœur des Vosges une véritable « destination Vélo ». Il s'agissait pour conséquent d'organiser la mise en tourisme de l'offre cyclable se limitant pour l'essentiel à des itinéraires existant (surtout VTT) ou en projet (une véloroute).

Le programme d'actions présenté aux assises du tourisme en octobre 2008 se déclinait en sept volets :

- Réaliser des aménagements connexes à la véloroute,
- Mettre en place une signalisation des sites et services situés à proximité de la véloroute,
- Créer des boucles cyclotouristiques irriguant le territoire depuis la véloroute,
- Développer et/ou améliorer les services aux cyclistes chez les prestataires touristiques,
- Améliorer l'accueil des cyclistes sur le territoire,
- Promouvoir et commercialiser le Vélo au Cœur des Vosges »,
- Décliner autant que possible l'offre touristique existante avec le vélo.



Stratégie de développement d'une offre éco-touristique

pour le compte du Pays des Ussets et Bornes (74)
(portage de l'étude : C.C. du Pays de Seyssel)

- Diagnostic de l'offre,
- Mobilisation des acteurs et concertation,
- Diagnostic du territoire (potentialités),
- Définition des orientations stratégiques,
- Scénario d'éco-mobilité touristique,
- Déclinaison en programme d'actions,
- Chiffrage estimatif du programme,
- Définition des modalités de mise en œuvre et phasage.

Montant de la mission : **38.000 € H.T.**

Suite au diagnostic, 2 entrées complémentaires et 3 niveaux d'intervention ont été proposés pour servir d'ossature au programme d'actions :

- Une entrée « **itinérance** » s'appuyant sur les axes structurants et permettant des liaisons entre sites majeurs,
- Une entrée « **excursion & court séjour** » à développer sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de l'essentiel du programme d'actions.

3 niveaux d'intervention :

- Assez facile et envisageable à très court terme, « Mieux communiquer et « vendre » les offres existantes »
- Plus compliqué mais constituant l'enjeu majeur, « Développer/accompagner la mise en tourisme sur les secteurs à fort potentiel (valorisation, services) »
- Nécessitant un fort investissement et envisageable seulement à plus long terme « Créer une offre là où elle n'existe pas encore »

RESULTAT

Le programme d'actions validé par le Pays des Ussets et Bornes et ses partenaires (Région Rhône-Alpes, CG74...) comporte 21 actions avec des portages variés (EPCI, Offices de Tourisme, porteurs privés...) pour une réalisation prévue entre 2015 et 2018.

Chaque action fait l'objet d'une fiche descriptive détaillée (objectif, contexte, maîtrise d'ouvrage, partenaires techniques et financiers, détail de l'action, coût estimatif, phasage, facteur clef de succès, résultat attendu, indicateur de réussite.

Programme global : 517.000 € H.T. d'investissement
72.000 € HT/an de fonctionnement



Etude de valorisation et de développement des circulations et déplacement en faveur de l'éco-mobilité

Pour le compte du **Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette (73)**

- Diagnostic territorial, état des lieux
- Analyse de l'offre
- Mobilisation des acteurs locaux (collectivités, acteurs locaux, usagers...)
- Recensement des attentes et projets des collectivités,
- Analyse des futurs usagers et leurs attentes
- Définition d'un programme d'actions
- Recherche de tracé : état, foncier, qualité paysagère, contraintes environnementales...
- Définition d'un programme d'aménagement,
- Evaluation des coûts, phasage du programme, répartition des maîtrises d'ouvrage,

Montant de la mission : **41 400 H.T**

Le territoire du Lac d'Aiguebelette est confronté à un enjeu majeur : concilier forte attractivité et préservation d'un milieu naturel remarquable. En outre il souhaitait répondre à un besoin de déplacements des résidents et visiteurs en limitant autant que possible l'usage de la voiture.

Le programme retenu s'articule autour de 5 axes :

- Compléter l'offre d'itinéraires de loisirs et de découverte, (boucles pédestres, circuit VAE, croisière)
- Développer des aménagements dédiés aux circulations douces (site propre autour du lac, liaisons cyclables depuis les principaux bourgs)
- Développer l'offre de transport en commun et l'intermodalité (ligne bus autour du lac en saison, transport à la demande, navette fluviale)
- Structurer le stationnement auto (création d'un parking relais, suppression du stationnement sauvage)
- Limiter le trafic de transit sur la D921 en rive ouest (aménagements de limitation de vitesse)

Programme global : 5.200.000 € H.T.

